

HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

L'imbroglio Franco-Allemand. --- La voix du Pape. --- La solution est proche. --- L'homme et la bête. --- Protégeons-nous. --- La migration aux Etats-Unis.

La brute humaine. --- Commençons par parler de cet événement, qui pendant un mois et plus, a tenu en émoi le peuple américain, et même quelques Canadiens qui se croient plus intelligents que les autres. Non pas que cet événement ait en soi une importance quelconque, mais il vaut cependant la peine que nous nous en occupions pour les leçons que l'on en peut tirer.

Dans la plupart des pays civilisés, les législateurs ont édicté des lois prohibitives, sous peine de fortes pénalités, les combats d'animaux, coqs, chiens, taureaux, etc. Dans ces mêmes pays, on permet cependant les combats d'hommes. Et l'on considère à l'égal de héros, les champions des différentes catégories de la boxe.

Un illustre général Français est actuellement en visite aux Etats-Unis. Eh bien, les journaux lui ont peut-être consacré une ligne contre cent à Dempsey et Gibbons, les tenants du coup de poing. Ces deux valeureux champions de la force brutale se sont rencontrés à Shelby, Montana, petite localité qui pleure aujourd'hui le déficit de \$150,000 que lui a valu son entreprise pugilistique.

La lutte en elle-même n'a eu rien de bien épatant. Des matelots en goguette s'en livrent souvent de bien plus excitantes, sans faire tant de rouspéteuse. Il est vrai que ceux-ci n'ont peut-être pas autant de science que ceux-là.

Dempsey et Gibbons se sont cognés tant qu'ils ont pu pendant quinze rondes sans pouvoir s'endommager l'anatomie. La lutte terminée, c'est à peine s'ils étaient un peu essoufflés.

On dit que pour ce grand effort Dempsey a touché trois cents mille piastres.

Gibbons n'a rien recu, mais il reste avec la gloire (!) de n'avoir pas été assommé par le Boeuf de l'Utah.

Et l'on nous parlera encore du haut degré de civilisation atteint par ces gens qui payent un tribut aussi colossal "au plus beau représentant de la force brutale", pour nous servir d'un portrait de Dempsey par le Boston Herald.

Si, à leur prochaine rencontre, ces gentlemen voulent bien se servir de leurs pieds au lieu de leurs poings, c'est sans doute des millions que les Américains leur donneraient!

Vrai, c'est à dégouter les intellectuels qui peinent pour une maigre pitance.

L'imbroglio Franco-Allemand. --- Depuis une quinzaine, l'Allemagne donne des signes évidents de faiblesse. Le mark a dégringolé à réglement les paiements par l'Al-

lemagne de la dette de la France, fournissant la matière première ce qui lui permettrait de se libérer aux Etats-Unis.

John Bull! l'univers admire ton désintéressement — aux dépens des autres.

De tout ce qui précède on peut conclure qu'une solution est proche. Fasse le ciel qu'elle soit ce que le Pape désire de tout son cœur, — basée sur la justice.

L'exode. — Le secrétaire du Département du Travail aux Etats-Unis a déclaré récemment que depuis neuf mois 62,000 Canadiens ont payé en droit d'entrée aux Etats-Unis un demi-million de piastres.

Ces chiffres qui nous donnent de l'effroi ne représentent cependant qu'un minimum. En effet outre ces 62000 émigrants en règle, il y a les émigrants clandestins dont personne n'a pu tenir compte. Or ces derniers ont été si nombreux que le secrétaire du département du travail américain recherche, — avec le président Harding, — le moyen de mettre fin à cette contrebande humaine.

On croit que du total de ces émigrés, cinquante pour cent sont des Canadiens-Français.

C'est une situation encore plus sérieuse que nous la pensions, c'est presque un désastre national.

Combien parmi ceux qui sont sortis pleureront avant longtemps le sol déserté.

Déjà s'annonce aux Etats-Unis une crise qui amènera le chômage et la misère dans des milliers de foyers.

Pour l'amour de Dieu, de la Patrie et de la Race, restez donc au pays!

N'y aurait-il plus au Canada du pain pour tous les gens de bonne volonté?

Et le pain du pays n'a-t-il pas toujours meilleur goût que ce lui de l'étranger.

Pourquoi pas. — Grand émoi chez les marchands de bois et dans le monde de la finance à la nouvelle que la chambre des communes, avant de proroger, avait donné au Gouvernement Fédéral, le pouvoir de prélever un droit d'exportation sur le bois de pulpe ou même d'en prohiber tout à fait l'exportation.

Il n'y a pas de quoi. Tout d'abord le gouvernement a déclaré qu'il n'imposerait pas de droits sur le bois vendu aux Américains par le colon ou le cultivateur.

Ensuite qu'il n'usera du pouvoir octroyé, s'il en use, qu'après un avis raisonnable.

Que les marchands de bois cessent donc de crier comme des porches qu'on écorcherait tout vivants.

En l'espèce, nous ne voyons pas bien pourquoi nous continuions à fournir comme cela, sans rien leur faire payer, la matière première à messieurs les Américains.

Quel mal y aurait-il à multiplier de ce côté-ci de la frontière les pulperies et les moulins à papier, à utiliser un peu plus et mieux nos pouvoirs hydrauliques et à donner du travail à quelques milliers d'ouvriers de plus?

Depuis trop longtemps nous

fournissons la matière première ce qui lui permettrait de se libérer aux Etats-Unis.

Notre pays est l'un des plus riches du monde en ressources naturelles, c'est vrai; malheureusement c'est le capital étranger qui vient s'emparer de ces richesses et les transporte aux Etats-Unis, et à l'état brut, privant notre population des avantages de la transformation sur place.

Ainsi le Canada possède 90% du cobalt du monde entier; 88% de l'amiante, 85% du nickel; 32% du bois de pulpe.

De ces quatre produits, nous ne transformons qu'une infime partie au Canada.

Ce que la Chambre a donné le pouvoir au Gouvernement de faire pour le bois de pulpe, nous devrions à plus forte raison le faire pour l'amiante aujourd'hui transporté aux Etats-Unis où il est fabriqué et vendu comme produit américain.

Et de même du nickel et du cobalt.

Il est grand temps que nous pensions à protéger nos ressources naturelles. Il sera trop tard quand nous n'en aurons plus. N'attendons pas d'être volés pour fermer les portes et les fenêtres.

Et cette nouvelle politique que nous souhaitons voir adopter, aura sans doute aussi pour effet de faire refléchir nos voisins d'autre quante-cinquième qui s'obstinent à vouloir tenir leurs barrières fermées.

Pierre Fouille-Partout.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre, le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2937 milles un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. Dans les conditions de transport moderne on voyage à bord du "Continental Limité" peut-être envisagé avec plaisir. Rien n'est oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoires sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournis un service à nul autre pareil, le "Continental Limité" part de Montréal à 10.00 P. M., tous les jours, d'Ottawa à 1.20 A. M. en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait, soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche et arrivent à Montréal à 6.05 P. M. (le dim. départ de Québec à 4.45 p. m. arrive à Montréal à 9.30 P. M.) ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 6.15 p. m. lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada.

Pour plus amples renseignements, réservations et pamphlets illustrés, décrivant la route suivie par ce train splendide, veuillez vous adresser à S. J. Nesster agent de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, ou à n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National.